

INSCRIPTION A L'ÉCOLE MATERNELLE DU BUGUE

Rentrée de septembre 2026

Pour les enfants nés avant le 1^{er} septembre 2024

Le Bugue – Journiac – Campagne - Mauzens et Miremont Audrix - Saint
Avit de Vialard – Savignac de Miremont - Saint-Félix de Reilhac



1 – PRENDRE RENDEZ-VOUS A LA MAIRIE DU BUGUE :

Permanence téléphonique : 05 53 02 75 80

Le lundi mercredi, et vendredi de 09 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00
et le mardi et le jeudi de 09 h à 12 h 00

ou par mail : mairie@lebugue.fr

Pièces à fournir :

- ✓ Livret de famille (complet)
- ✓ Carnet de santé de l'enfant (partie vaccins obligatoires)
- ✓ Justificatif de domicile (de moins de 3 mois)
- ✓ Jugement du tribunal (copie) en cas de séparation des parents et attestation du second parent acceptant l'inscription.

Si inscription par mail laissez vos coordonnées dans votre message (adresse postale et téléphone)

2 – PRENDRE RENDEZ-VOUS A L'ÉCOLE MATERNELLE :

05 53 07 26 11 avec le directeur M. NINNIN

L'école propose pour les familles qui le souhaitent
un enseignement bilingue français-occitan